

Faut-il être plus attentif aux emballages dans les grandes enseignes?

Autor(en): **Rein, Frédéric / Cerf, Tristan / De la Reussille, Denis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 109

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-906024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faut-il être plus attentif aux emballages dans les grandes enseignes ?

Dans la guerre lancée contre le plastique, les principales enseignes alimentaires se retrouvent en première ligne. Mais en font-elles assez ?

« Renoncer à un film plastique n'est pas forcément bénéfique à l'environnement »

TRISTAN CERF, PORTE-PAROLE DE MIGROS



« Des efforts ont certes été faits, mais ce n'est pas suffisant »

DENIS DE LA REUSSILLE, ÉLU POP, CONSEILLER NATIONAL NEUCHÂTELOIS DANS LE GROUPE LES VERTS



On a beaucoup parlé du manque de transparence des grands distributeurs s'agissant des emballages...

Migros s'efforce de communiquer de manière complète et factuelle. Les objectifs posés sont clairs et leur évaluation transparente, car en partie effectuée par une société d'audit indépendante.

Est-ce normal que les produits bio soient davantage emballés que les autres ?

L'Ordonnance sur l'agriculture biologique exige de séparer le bio du « conventionnel ». Du coup, comme les produits bio sont moins nombreux, ce sont eux qu'on emballe. Dès que c'est possible, nous éliminons toutefois l'emballage. Entre 50% et 60% de nos fruits et de nos légumes sont déjà vendus en vrac, mais on peut encore faire mieux, notamment sur le bio. A Genève, nous menons, par exemple, un projet visant à déterminer l'impact de la vente de produits bio en vrac sur la qualité, l'acceptation des clients et la gestion des magasins.

Que faites-vous d'autre pour lutter contre les déchets plastiques ?

Comme les emballages coûtent, y renoncer est dans notre intérêt. Et, si on ne peut pas s'en passer, toute alternative est bonne à prendre: en utilisant des matériaux recyclés, en optimisant l'emballage ou encore en encourageant l'usage de sachets réutilisables. Migros économise déjà plus de 90 000 tonnes de carton par année en utilisant des conteneurs réutilisables pour transporter la marchandise. La nouvelle génération d'emballages permet aussi d'épargner 70% de plastique sur la viande fraîche bio. Cela dit, renoncer à une fine protection n'est pas toujours écologique. Un concombre non emballé n'est plus vendable au bout de quelques jours, alors que, protégé par 1,5 gramme de film plastique, il reste frais environ deux semaines!

Les grands distributeurs utilisent-ils toujours trop de plastique pour les denrées alimentaires ?

Soyons honnête: des efforts ont été faits. Cela dit, ce n'est pas suffisant. Le législateur devrait intervenir pour interdire le plastique à usage unique, comme dans certains pays.

Par souci de traçabilité et parce que ses consommateurs sont moins nombreux, le bio est davantage emballé. Est-ce acceptable ?

Cela représente une contradiction, d'autant que les gens qui font l'effort — notamment financier — d'acheter du bio préféreraient certainement restreindre l'usage du plastique.

Dès lors, quelle solution préconisez-vous ?

Le vrac, déjà courant dans certaines épiceries me semble idéal. Il limite au maximum les emballages et permet de choisir les quantités voulues. Quant à la provenance, il suffit de l'inscrire sur un écriteau situé au-dessus du bac et compter sur l'éthique de l'enseigne fréquentée.

Les distributeurs voient, dans le plastique, une protection contre la dégradation des aliments. Entendez-vous cet argument ?

Je n'ai ni le recul ni les connaissances pour l'apprécier. Cependant, les épiceries en vrac semblent lui donner tort.

Le consommateur a-t-il un rôle à jouer ?

Evidemment. Il lui faut reprendre l'habitude de ne plus avoir des fruits et des légumes calibrés et parfaits.

Déballer ses denrées après les caisses, est-ce un acte de résistance ?

Cela peut être considéré comme tel, même si, à ce jour, cela cache plutôt une motivation économique, destinée à répondre à la taxe au sac.

FRÉDÉRIC REIN